

Constitution / SAS / FIDEXCIA V

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

17 décembre 2025



Annonce n°2025/12/15

Ordre n° 0000145671-1

FIDEXCIA Expertise comptable

Bd de Houelbourg ZI Jarry

97122 Baie-Mahault

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 28/10/2025, est constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

FIDEXCIA V

FORME : S.A.S. d'expertise comptable et de commissaire aux comptes

CAPITAL : 10 000,00 €

SIEGE SOCIAL : Lotissement Cités Fleuries - Moudong Centre - 97122
BAIE-MAHAULT

OBJET : - L'exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au Tableau de l'Ordre des experts-comptables ;

- L'exercice de la profession de commissaire aux comptes dès son inscription sur la liste des commissaires aux comptes ;

- L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut

participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toute cession d'actions même entre associés, est subordonnée à l'agrément résultant d'une décision extraordinaire de la collectivité des associés.

PRESIDENT : La société FIDEXCIA, S.A.R.L. à capital variable d'expertise comptable et de commissaire aux comptes, au capital minimum de 1 000 euros, siégeant Boulevard de Houelbourg - Immeuble Electro-Nautic - ZI de Jarry 97122 BAIE-MAHAULT, immatriculée au RCS de POINTE-A-PITRE sous le numéro 514 014 844 et représentée par son Gérant, Monsieur Yohann VINCENT, Expert-Comptable et Commissaire aux comptes

IMMATRICULATION : au RCS de POINTE-A-PITRE.

Pour avis